

en ligne en ligne

BIFAO 78 (1978), p. 35-40

Georges Castel

Rapport préliminaire sur l'étude architecturale du mastaba de Khentika à Balat [avec 2 planches et 2 dépliants].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

978272471092	2 Athribis X	Sandra Lippert
978272471093	9 Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica
978272471096	0 Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard
978272471091	5 Tebtynis VII	Nikos Litinas
978272471125	7 Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène
médiévale		
978272471129	5 Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant
978272471136	3 Bulletin archéologique des Écoles françaises à	
l'étranger (BA	EFE)	
978272471088	5 Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

RAPPORT PRÉLIMINAIRE SUR L'ÉTUDE ARCHITECTURALE DU MASTABA DE KHENTIKA À BALAT

Georges CASTEL

§ 1. — Introduction. Au cours de la saison de fouille 1977-78 de l'IFAO à Balat (Oasis de Dakhla) et à la demande de Monsieur J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, nous avons commencé l'étude architecturale et les relevés du mastaba n° 3 de Khentika en partie fouillé par A. Fakhry en 1972 (1). Quelques nettoyages, effectués entre les 19 Novembre et Décembre 77, nous ont permis de mener à bien ce travail et de comprendre la disposition des principales parties du monument.

Le relevé ci-joint du mastaba (plan 1 et Pl. IX-X) a été exécuté à partir d'un carré de base dont les côtés possédaient des points alignés (2). Un nivellement général permettra, en attendant la fin des relevés, d'évaluer les différences de niveau existant à l'intérieur du mastaba.

- § 2. Dispositions générales du mastaba. Le sous-sol argileux de la Nécropole n'ayant pas offert une résistance suffisante pour permettre le creusement de puits et de caveaux importants, une large et profonde fosse fut excavée dans le sol à partir de la surface pour en permettre la construction en maçonnerie. Quelques linteaux en calcaire et des briques crues, subsistant au fond du principal puits fouillé par A. Fakhry, laissent supposer que de tels matériaux furent utilisés dans cette maçonnerie.
- (1) La mort subite d'A. Fakhry survenue en 75 ne lui ayant pas permis de publier le résultat de ses excavations à Balat, c'est à l'extrême obligeance du Dr. Hösing, son héritier testamentaire, que nous devons d'avoir pu prendre connaissance de son journal de fouille et obtenir, grâce à lui, d'intéressants bien que laconiques renseignements notam-

ment un croquis du mastaba et la mention de la découverte d'une stèle renversée au nom de Khentika dans la salle la plus à l'Ouest; cette stèle est aujourd'hui au musée de Kharga.

(2) M. P. Deleuze, topographe de notre Institut, a lui-même placé ces points de base : I à VII du plan 1.

8

Ces constructions « en dur » achevées, la fosse fut remblayée avec de l'argile jusqu'au niveau de la surface; puis un mur d'enceinte, des corridors, des chapelles et des magasins, nécessaires au culte du mort, vinrent en compléter l'ensemble au-dessus et autour de la fosse.

Pour qu'un tel système fût cohérent, il fallait presque nécessairement qu'il existât une certaine correspondance entre les constructions de surface et celles enterrées, sinon la pression énorme des premières conjuguée à celle non moins importante du remplissage de la fosse auraient immanquablement entraîné l'effondrement des secondes; ce qui arriva d'ailleurs pour des raisons accidentelles encore mal définies. Dans cet effondrement, les parties supérieures basculèrent à l'intérieur de la fosse.

§ 3. — Description des éléments relevés (fig. 1 et plan 1). Le mastaba donc que A. Fakhry dégagea en 1972 était un mastaba en partie effondré dont les caveaux étaient inaccessibles; de ce fait ses recherches ne touchèrent que les superstructures et le puits (10). Ce mastaba comportait un mur d'enceinte carré construit sur la périphérie de la fosse avec une porte d'entrée au Nord-Est. Un corridor (1-2), longeant le mur d'enceinte Nord, conduisait de cette porte à une salle transversale Nord-Sud (3) occupant toute la longueur du mur d'enceinte Ouest. Cette salle avec un dallage et une plinthe en blocs de calcaire contenait la stèle de Khentika découverte par A. Fakhry; en outre une porte située au milieu de sa paroi Est permettait de pénétrer dans une autre salle transversale (4) en ruine qui lui était parallèle, puis de là, dans une série d'autres salles mitoyennes murées ou détruites et numérotées de (5) à (10). Les deux premières (5-6), situées dans le prolongement l'une de l'autre, n'avaient pas été fouillées par A. Fakhry; M. J. Vercoutter, Directeur de l'IFAO, entreprit en fin de saison le dégagement de la seconde (6). Les deux dernières (9-10), entièrement détruites, possédaient chacune un puits vidé par A. Fakhry.

§ 3-1. — La fosse. Son remplissage de matières argileuses ayant baissé de quelques mètres à la suite de l'effondrement des caveaux, sa forme et ses dimensions ont pu être exactement observées. Située à l'intérieur du mur d'enceinte, de forme carrée, elle mesure environ 14 m de côté et l'un de ses bords présente, à l'Est, une dénivellation qui aurait pu servir aux travaux de vidage. En admettant que

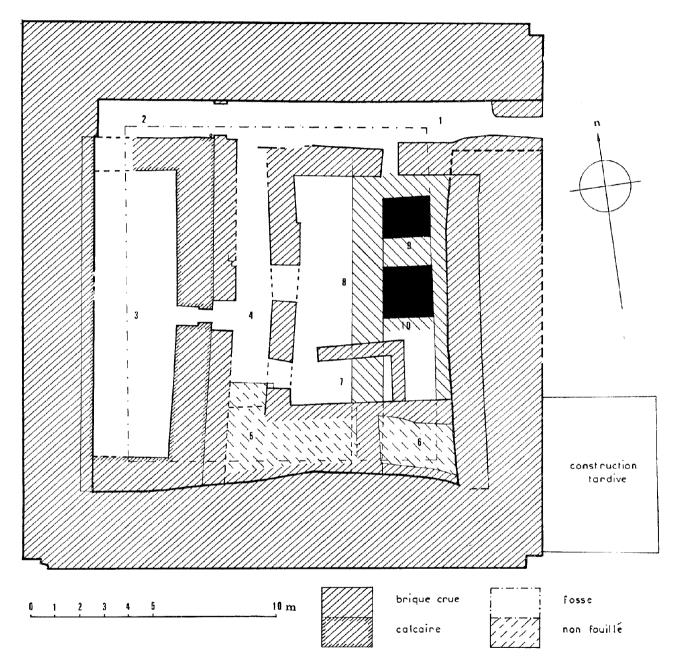
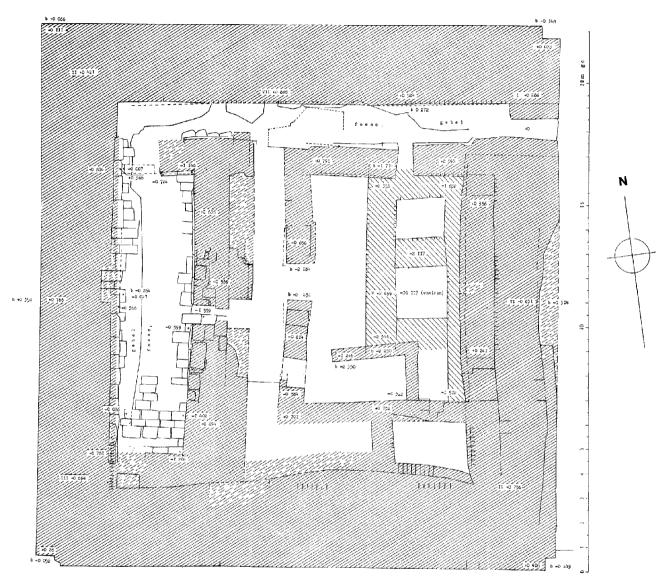


Fig. 1. — Mastaba nº 3.



Plan 1.

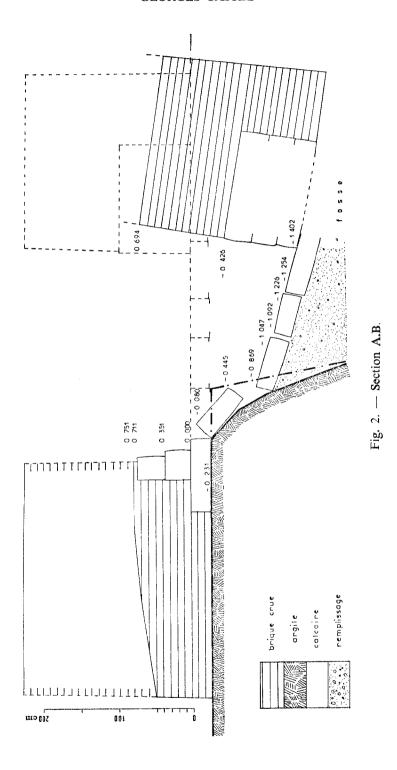
le fond du grand puits (9) vidé par A. Fakhry se trouvât au niveau du sol des caveaux, donc au niveau du fond de la fosse, sa hauteur aurait été environ de 8 m.

§ 3-2. — Le mur d'enceinte. Construit autour de la fosse précédente, il mesure 21,32 m au Nord, 22,38 m à l'Est, 21,20 m au Sud et 22,40 m à l'Ouest. Son épaisseur, régulière au Nord, au Sud et à l'Ouest avec 3,20 m, présente à l'Est une surépaisseur de 60 cm, un mur de 140 cm doublant un autre de 240 cm. Plusieurs murs en sous-œuvre indiquent que ce mur d'enceinte Est fut repris au-dessus de l'ancien niveau du gebel correspondant au niveau de fondation des autres murs; ces murs de sous-œuvre ont une épaisseur de 320 cm et servent à soutenir le mur d'enceinte.

Tous ces murs sont en brique crue de $41 \times 18 \times 9,5$ cm et directement fondés sur le gebel; en outre celui qui est à l'Ouest possède sur sa face Est, côté salle (3), une plinthe en blocs de calcaire appareillés haute de deux assises. Cette dernière est posée sur un dallage également en blocs de calcaire; la dimension des blocs varie entre 56-100 cm de long, 34-42 cm de large et 30-36 cm de haut (fig. 2). Une abondante quantité d'éclats calcaires pris entre les lits de brique crue montre que ces blocs étaient ajustés sur place avant d'être assemblés aux autres puis liés avec du gypse; les briques, elles, étaient liées avec un mortier d'argile. Les murs une fois construits étaient recouverts d'un enduit à base d'argile et de paille, puis d'un badigeon; tous ces matériaux seront analysés ultérieurement en laboratoire.

Une seule porte d'entrée, étroite, permettait de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte. Située dans l'angle Nord-Est, elle mesurait 92 cm de large par 200-350 cm de long, la détérioration des montants ne permettant pas pour l'instant une estimation exacte de sa longueur. De ses deux jambages rapportés contre le mur d'enceinte, seul celui du Nord était suffisamment prononcé pour être relevé; son épaisseur était de 62 cm, soit 1 brique et demie prise en longueur. Le seuil de cette porte était dallé, deux blocs calcaires de 93×70 et 92×64 cm étant encore en place, un troisième de 62×80 cm environ ayant basculé à un niveau inférieur.

§ 3-3. — Le corridor (1-2). Du fait de l'incertitude concernant la longueur de la porte, le corridor mesurait environ 18,14 m de long par 1,42 - 1,60 m de large (1,20 m avant l'effondrement des caveaux). Il était divisé en deux par une porte dont nous avons retrouvé l'empreinte des montants, contre les murs Nord et Sud, et la crapaudine.



La partie Est, la plus longue des deux, en partie effondrée, devra attendre la prochaine campagne de fouille pour être étudiée plus attentivement. La partie Ouest, dallée probablement comme la salle (3) mais sans plinthe, permettait d'accéder à cette dernière. La porte qui divisait le corridor possédait deux montants de 75 cm de large, 18 cm d'épaisseur et 110 cm de haut (hauteur conservée). La crapaudine, située contre le jambage Sud de la porte, mesurait 9 cm de diamètre et avait été creusée dans l'un des blocs du dallage.

§ 3-4. — La salle transversale (3). La construction de cette salle allongée et étroite, bâtie en partie sur la fosse, fut sans doute réalisée en même temps que le mur d'enceinte Ouest du fait de la liaison de leurs matériaux. Avant son effondrement, elle mesurait 11,80 m de long par 2,62 m de large au Nord et peut-être 2,61 m au Sud, si l'on tient compte de l'inégalité des faces calcaires de la plinthe. Ses murs en brique crue possédaient une plinthe en blocs de calcaire appareillés et son sol était couvert d'un dallage du même matériau.

La plinthe du mur Ouest de la salle, construite sur deux assises, a déjà été décrite au § 3-2 (mur d'enceinte). Celle du mur Est, plus conséquente du fait de son importance — elle faisait partie d'un mur en blocs de calcaire — mesurait 138 cm d'épaisseur, 100 à 140 cm de haut, soit trois ou quatre assises de blocs et 11,80 m de long. Au-dessus de ces plinthes, le mur était en brique crue.

Le dallage supportant la plinthe était construit par tranches parallèles, la constante de chacune étant sa longueur et sa largeur. D'une tranche à l'autre, les joints des blocs étaient alternés de façon à augmenter la cohésion de l'ensemble. La dimension des dalles variait entre $52 \times 33 \times 19$ cm et $67 \times 38 \times 25$ cm.

Une porte au milieu de la paroi Est de la salle permettait d'atteindre les autres parties du mastaba; seuls ses montants en calcaire ont subsisté et leurs caractéristiques sont les suivantes : feuillure inclinée de 50 × 14,5 cm au niveau de la première assise, 50 × 14 cm au niveau de la seconde et 50 × 11,5 cm au niveau de la quatrième; largeur du passage entre les feuillures : 63 et 90 cm; longueur totale du passage : 140 cm. Du côté de la salle IV, la porte est encadrée de deux massifs en brique crue de 98 cm d'épaisseur chacun et situés à 35 cm en retrait de sa feuillure; ces massifs font également partie du mur séparatif des deux salles (3) et (4).

§ 3-5. — Les salles (4) à (10). Pour être analysées et interprétées correctement, ces salles devront être dégagées et nettoyées au cours de la prochaine campagne de fouille. Leur état de conservation étant plus que précaire, ce travail nécessitera l'étaiement ou parfois le ravalement d'un certain nombre de massifs en déséquilibre. Plus tard, lorsque ce travail aura été achevé, il sera alors possible de poursuivre notre étude en direction des caveaux.

au Caire, le 15.03.78



A. — Mastaba nº 3, vue générale.



B. — Mastaba nº 3, partie Est.



A. — Mastaba nº 3, vue de l'Ouest.



B. — Mastaba nº 3, salle 3 vue du Nord.